

Politique culturelle : pour une rupture historique

Éric Fourreau, La Scène, novembre 2003

Le meilleur moyen de préserver à terme le régime spécifique d'assurance chômage des intermittents du spectacle consiste à lui asseoir une légitimité reconnue par le plus grand nombre de nos concitoyens et, partant, par leurs représentants élus. Or personne ne peut aujourd'hui affirmer qu'une majorité de Français serait prête à signer un blanc-seing pour la sauvegarde de ce régime spécifique, ni pour la pérennisation d'un service public de la culture.

Comment en est-on arrivé à douter du bien-fondé de cette volonté collective si précieuse depuis quelques décennies selon laquelle la culture relève de l'intérêt général, au même titre que l'éducation, la santé, la protection sociale et la recherche ? L'évolution du modèle libéral de nos sociétés ne saurait être l'unique raison. L'échec des politiques de démocratisation culturelle en constitue une autre. Le constat s'impose aujourd'hui alors même que, paradoxalement, la richesse et la diversité des productions artistiques et des infrastructures culturelles de l'Hexagone n'ont aucun équivalent au monde. Avec plus de deux mille compagnies ou collectifs artistiques, autant de lieux de spectacles, d'écrans de cinéma art et essai et de festivals, et ce, jusque dans les contrées les plus reculées du territoire, la France dispose d'un potentiel à faire pâlir d'envie l'étranger en visite. Pourtant, quelles que soient les enquêtes réalisées depuis une quinzaine d'années, la fréquentation des œuvres artistiques reste une démarche réservée à 10 % des Français, selon les statistiques les plus flatteuses. Phénomène au moins aussi préoccupant, l'implication, sur un mode ou un autre, de la société civile dans des expériences artistiques reste marginale, en dehors de la consommation de produits culturels de masse (CD, DVD...).

Pour analyser cet échec, il faut remonter, nous semble-t-il, à la conception du ministère de la Culture par André Malraux comme un ministère des Beaux-Arts, selon laquelle la confrontation des œuvres d'art suffirait à obtenir l'adhésion du plus grand nombre. Surtout à son corollaire, à savoir la prédominance qui s'en est suivie de la notion « d'excellence artistique » comme référence unique des politiques publiques de la culture. Une belle idée, à l'origine, que celle de « tirer vers le haut » ou, pour citer Antoine Vitez, de miser sur « l'élitaire pour tous ». Ce n'est d'ailleurs pas son concept porteur d'exigence – terme préférable à celui d'excellence pour d'évidentes raisons sémantiques – qui est à mettre en cause mais la primauté quasi-exclusive qui lui a été consacrée. L'excellence a en effet été érigée comme critère suprême et déterminant de la subvention publique aux artistes et aux projets culturels. Malheureusement, à l'expérience, non seulement cette politique a eu pour effet d'induire des comportements creusant le fossé entre « l'élite » et le « tous » mais, qui plus est, elle a engendré peu d'œuvres majeures. Car si la France abrite un nombre conséquent d'artistes, de qualité indéniable pour la grande majorité, elle n'est plus, depuis l'émergence des pionniers des arts de la rue, du nouveau cirque et des musiques électroniques (des courants nés d'ailleurs dans la marge de l'excellence artistique), le terreau des grandes ruptures esthétiques qui marquent l'histoire de l'art, ni des langages les plus singuliers – qu'il faut aller aujourd'hui débusquer du côté de Bruxelles, de Rome ou des pays scandinaves.

Inter : Le monde artistique piégé dans ses codes

Le clivage opéré par André Malraux entre l'excellence artistique et l'animation culturelle héritée des mouvements d'éducation populaire a eu pour conséquence de consacrer l'une et de déconsidérer l'autre. Jusqu'au coup de grâce porté dans les années 80 par les « tenants de l'art pour l'art » aux « impurs du socioculturel ». La condescendance et le dédain manifestés à cette époque par les « papes » du théâtre public et par une partie de la technocratie culturelle à l'égard des médiateurs ont largement contaminé l'ensemble de la profession : il fallait (et il faut toujours) être dans le bon camp. Cette stratégie de délégitimation, justifiant aussi la diminution des crédits accordés par l'Etat dans ce domaine, a épuisé les expériences basées sur le principe de l'éducation et de la sensibilisation artistiques. Il a aussi détourné en partie le sens premier de l'action culturelle, celui de « fournir aux hommes le maximum de moyens d'inventer ensemble leurs propres fins et de réveiller, au cœur de nos cités, la fonction civilisatrice », selon la belle formule de Francis Jeanson (1). Au profit d'une logique de conquête du public, dans un registre essentiellement consommatoire.

Mais l'essentiel, nous semble-t-il, est ailleurs. Sur le terrain symbolique. De façon pernicieuse, le primat de l'excellence artistique et les modes de légitimation qu'il induit ont généré dans tous les métiers de la culture – artistes, médiateurs culturels, agents tutélaires, journalistes culturels... – des modes de vie et des comportements marqués par les jeux de la différenciation et, pour reprendre la terminologie bourdieusienne, frappés du sceau de la distinction. De la conception architecturale des lieux de culture au graphisme des documents de communication d'un théâtre en passant par les modes vestimentaires ou les articles de presse (les exemples sont innombrables), l'appartenance au « milieu », sur un mode conscient ou inconscient de différenciation envers les autres groupes de la société, a insidieusement gangréné les pratiques et parfois prévalu au geste créatif inhérent à ce domaine d'activité. Jusqu'à générer un confortable « entre-soi » et creuser un fossé de plus en plus

abysmal entre le milieu artistique et le reste de la population. Dès lors, il ne faut pas s'étonner qu'au-delà des entraves financières objectives, l'obstacle culturel et symbolique constitue le facteur prédominant à l'analyse des conditions d'accès à l'art, sur le registre maintes fois entendu « ce n'est pas pour moi ». Que ferais-je dans ce théâtre intimidant ? Que signifie cette affiche ? Ne serais-je pas ringard dans ce monde-là ? Alors que l'art demeure un vecteur essentiel pour appréhender le monde, le rendez-vous culturel, lieu privilégié pour forger du lien social, a peu à peu produit l'effet inverse, celui de générer des exclusions.

Inter : En finir avec la notion d'excellence artistique

Avant qu'il ne soit trop tard, c'est une véritable rupture historique avec le primat de l'excellence artistique à laquelle doivent se consacrer les politiques culturelles de l'avenir. Au niveau de l'Etat, après celle de Jacques Duhamel (entre 1971 et 1973), deux récentes tentatives allant dans ce sens ont avorté. Celle de Catherine Trautmann a fait long feu, en raison de quelques maladroites et surtout faute d'un soutien suffisant en haut-lieu pour résister aux attaques à répétition que lui ont asséné les instances dominantes – professionnelles et journalistiques – aussi bien pour des raisons idéologiques que pour préserver des parcelles de pouvoir. Celle, ensuite, de Michel Duffour qui n'a disposé ni du temps nécessaire pour parachever son entreprise, ni de l'appui – bien au contraire – de Catherine Tasca à son aile droite. Les collectivités territoriales, lorsqu'elles ne succombent pas pour certaines d'entre elles à la tentation clientéliste et démagogique, demeurent très largement influencées par la doctrine historique de l'Etat. Tradition jacobine oblige, surtout dans le domaine des politiques culturelles. Elles sont toutefois de plus en plus nombreuses à se doter d'outils d'évaluation et de personnels qualifiés. Si le ministère de la Culture conserve encore un fort pouvoir prescripteur, la nouvelle étape de la décentralisation va peu à peu modifier la donne. C'est pourquoi les enjeux artistiques et culturels de demain ont toutes les chances de se définir autant, sinon plus, à l'échelon local qu'à celui de la Rue de Valois.

Le principe de base sur lequel, à nos yeux, peut reposer une nouvelle approche doit s'élaborer autour de la notion de double pertinence : pertinence artistique et pertinence culturelle. Pertinence artistique, de façon à ce que l'intervention publique soit fondée sur des critères précis et à ne pas succomber à la facilité d'accorder une caution institutionnelle à quiconque s'autoproclame artiste. Selon son acception moderne, une démarche artistique réside dans sa capacité, d'une part à contribuer au renouvellement des écritures contemporaines, d'autre part à questionner les fondements de l'individu et/ou de la société. S'il cherche davantage, tendance de ces vingt dernières années, à inscrire son œuvre dans l'histoire de l'art plutôt qu'à interroger le monde qui l'entoure – il est vrai, de plus en plus complexe à cerner –, l'artiste fait l'impasse sur une dimension fondatrice de l'art, distend les liens avec une majorité de ses contemporains et, *in fine*, ne fait que conforter « l'entre-soi ». La puissance publique doit veiller, tout en poursuivant ses efforts en faveur de l'expérimentation au sens le plus exigeant du mot, à ce que la création artistique ne se donne pas que la visée formelle comme unique finalité. L'objet artistique, au contraire du divertissement qui pollue la civilisation occidentale, exige un effort d'attention, une démarche à la fois sensible et intellectuelle de la part de celui qui l'appréhende et n'a certes pas vocation à fournir une lecture immédiate. Mais il n'a pas non plus vocation à créer une distance artificielle, « distance de caste », sans doute encore moins dans le domaine du spectacle vivant. Par ailleurs, repenser l'évaluation en matière de pertinence artistique revient aujourd'hui à remettre en cause la catégorisation normative des Beaux-Arts, survalorisant le théâtre et la « grande musique », et à considérer sans hiérarchie préconçue toutes les autres formes esthétiques ainsi que la nouvelle donne de l'interdisciplinarité. Sur ce point, les artistes ont depuis longtemps montré la voie. Pertinence culturelle ensuite, à juger sur la capacité d'un projet à favoriser une relation entre une démarche artistique, une population et un territoire. Il convient de revaloriser, pour leur fonction sensibilisatrice, la multitude d'actions qui émaillent le territoire, parfois en rivalisant d'originalité : brigades d'intervention poétique, théâtre ou chanson en appartement, rayonnement sur un territoire d'équipes itinérantes, mise en relation avec des populations marginalisées (en prison, en hôpital...) sans oublier toutes les interventions relevant de l'éducation artistique. Toutefois, le principal critère d'évaluation de la pertinence culturelle ne doit plus considérer la traditionnelle conquête du public comme une fin en soi, mais juger de la capacité d'un projet à s'inscrire dans une démarche de rayonnement territorial en synergie avec d'autres champs de la société. De plus en plus d'expériences, principalement développées dans des lieux en marge de l'institution, tendent vers cette dynamique interactive. Il ne s'agit plus de convoquer un public mais de rencontrer une population dans une intimité relationnelle et conviviale, de présenter une œuvre sacralisée mais de partager une aventure artistique dans la durée, de préserver de la distance entre les « inclus » et les « exclus » mais de provoquer un échange et une réflexion sur le monde à partir des pratiques et des réceptions artistiques, d'isoler le processus de création mais de l'inviter à s'inscrire dans son environnement social.

Non seulement la pertinence culturelle d'un projet doit être réhabilitée, au même niveau de légitimité que sa pertinence artistique, mais il est également nécessaire de repenser la dialectique entre les deux approches. Souvent imbriquées, elles ne doivent pas non plus être tributaires l'une de l'autre. De même qu'il est indispensable de soutenir fermement les expérimentations dans tous les domaines

artistiques sans qu'elle soit nécessairement soumise à une représentation publique ou à une action territoriale, des projets culturels doivent être considérés à travers leur dimension pédagogique et sensibilisatrice sans que l'objet artistique ait vocation à révolutionner l'histoire de l'art. L'enjeu consiste bel et bien à favoriser les relations nouvelles ou reformulées à la création, à servir de marchepied aux premières rencontres, inaccessibles à quiconque n'a pas bénéficié d'une éducation artistique. À créer du désir aussi bien dans le domaine de la pratique artistique que dans celui de sa réception, de façon à ce que les « exclus » de la culture puissent dire un jour « c'est pour moi ».

Inter : Fournir une réponse au 21 avril

Le rendez-vous culturel est devenu l'un des rares espaces de la société où il est possible de s'extraire des comportements balisés, à commencer par celui de la consommation, et de puiser une parcelle de liberté. C'est une chance à saisir si l'on considère que la rencontre artistique contribue à la fonction civilisatrice de la société et à la construction de l'individu, à l'aider à ce qu'il devienne « l'honnête homme », selon la définition du siècle des Lumières. Pour cela, il est nécessaire que le monde artistique se situe au cœur de la dynamique sociale et se déleste de ses codes culturels et symboliques qui l'ont progressivement éloigné, sinon coupé de très larges fractions de la population. Tant que l'excellence artistique demeurera l'unique critère de référence, les discours sur la démocratisation culturelle ne serviront qu'à apaiser la conscience de nos édiles. De nombreux artistes et acteurs culturels, à travers leurs expériences récentes, ont ouvert des voies novatrices. Qui doit désormais être suivie par une affirmation politique dans tous les espaces de décision. Répétons-le, l'enjeu est crucial. Il en va de la survie à plus ou moins long terme du régime des intermittents si nécessaire au processus de création. Il en va aussi de l'implication à terme de la puissance publique dans le soutien à l'activité artistique et culturelle. Eu égard à l'évolution de la société du divertissement qui marginalise peu à peu la pertinence d'une démarche de création, la place de l'art dans la société ne pourra être réaffirmée que si une majorité de citoyens la considère légitime. Dans une perspective plus large et tout aussi essentielle, l'enjeu consiste à réduire les exclusions au sein de nos sociétés. En soi fondamental, il revêt un caractère urgent depuis que la peste brune rôde à chaque élection et contamine les esprits. C'est la principale leçon à tirer du 21 avril 2002 dont le milieu artistique et culturel ne peut faire l'économie.

Éric Fourreau
Rédacteur en chef de La Lettre du Spectacle

(1) Citation extraite du Dictionnaire des politiques culturelles (CNRS Éditions / Larousse).